



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC DÉCERNE SES DISTINCTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Québec, le 26 septembre 2014 – L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec a décerné ses distinctions pour l'année 2014 dans le cadre du 2^e Forum franco-québécois Bois & Forêt qui se tenait du 22 au 25 septembre à Québec. C'est le président de l'Ordre, M. Denis Villeneuve, ing.f., qui a procédé à la remise des distinctions « Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière », de « l'Ingénieur forestier de l'année » et de la « Médaille de l'Ordre ».

DISTINCTION HENRI-GUSTAVE-JOLY-DE-LOTBINIÈRE

La « Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière » est remise à une personne extérieure à la profession dont les actions auront fait progresser la cause forestière et contribué à l'avancement et au rayonnement de la profession. Cette année, l'Ordre a choisi de remettre la « Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière » à monsieur **Yves Dessureault, ing.**

M. Dessureault est détenteur d'un baccalauréat en génie industriel et est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il œuvre actuellement à titre de directeur du développement industriel et de l'innovation ouverte au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Au fil de sa carrière, M. Dessureault a activement contribué à améliorer la manière dont les ingénieurs forestiers perçoivent et conçoivent les processus de transformation, de la forêt jusqu'aux usines. Il a mené plusieurs projets ayant grandement influencé le secteur de la transformation et même de l'aménagement forestier. M. Dessureault est également impliqué dans la protection et la mise en valeur des milieux fauniques et halieutiques depuis plusieurs années, à travers la Fondation Guy Chevrette, dont il assume la vice-présidence.

INGÉNIEUR FORESTIER DE L'ANNÉE

Le titre d'« Ingénieur forestier de l'année » est décerné à un membre pour souligner sa contribution exceptionnelle au développement et à la promotion de la profession d'ingénieur forestier. Le ou la récipiendaire devra avoir accompli un acte méritoire remarquable dans les sphères d'activités de la profession au cours des 24 derniers mois. Il pourra s'agir d'une contribution personnelle exemplaire dans les domaines scientifique, culturel, humanitaire, politique, social ou des communications. Cette année, l'Ordre a choisi de décerner le titre d'« Ingénieur forestier de l'année » à monsieur **Vincent Barrette, ing.f.**

M. Barrette a su faire rayonner la profession d'ingénieur forestier, de par son professionnalisme, son ouverture d'esprit et son implication citoyenne dévouée depuis le

tout début de sa carrière. M. Barette fait preuve d'un engagement personnel profond, durable et généreux. Depuis toujours, il s'est impliqué socialement et professionnellement. Son dévouement l'a amené à créer un programme pédagogique très particulier dans l'érablière de l'école primaire du Grand-Boisé de Chelsea, en Outaouais. Par cette implication bénévole, il voulait favoriser l'implication directe des enfants de l'école à chacune des étapes de la fabrication du sirop d'érable. Son apport dans le succès de ce projet confirme la portée du rayonnement que peut avoir la profession d'ingénieur forestier quand elle est exercée par une personne porteuse d'une vision globale sur notre patrimoine forestier. Plus récemment, il s'est impliqué activement dans l'organisation du congrès annuel de l'Ordre, lors duquel il a eu l'audace de présenter en ouverture de congrès une vidéo qu'il a réfléchi, scénarisée et produite, montrant le défi nécessaire des professionnels de la foresterie de faire évoluer le discours et la pratique dans un contexte de gestion intégrée des ressources et de développement durable.

MÉDAILLE DE L'ORDRE

La « Médaille de l'Ordre » est remise annuellement à un ingénieur forestier qui, par ses qualités personnelles et ses différentes réalisations, aura marqué de façon significative l'avancement et le rayonnement de la profession, et ce, tout au long de sa carrière. Cette année, l'Ordre a choisi de remettre la « Médaille de l'Ordre » à titre posthume pour rendre hommage à un grand homme du monde forestier, monsieur **Magella Morasse, ing.f.**, qui nous a quitté en décembre dernier.

M. Morasse était un ingénieur forestier avant-gardiste. Il a fait ses débuts en 1971 dans la fonction publique fédérale avant d'être recruté, pendant la majeure partie de sa carrière, dans la fonction publique provinciale. À une époque où l'on ne l'envisageait pas encore, il s'intéressait déjà à l'intégration des préoccupations fauniques dans la gestion forestière. On peut donc admettre qu'il fut l'un des pionniers en matière de gestion intégrée des ressources. Dans les années 70, il participa aux premiers inventaires fauniques québécois gérés par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Il contribua, entre autres, à mettre en œuvre une réglementation pour contrôler le prélèvement faunique. Aujourd'hui, des milliers de chasseurs et de pêcheurs bénéficient toujours de ces mesures implantées il y a maintenant plus de 30 ans. En plus de son emploi dans la fonction publique, M. Morasse fut président de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec de 1991 à 1998. Il s'est distingué dans ses fonctions de président, notamment par sa volonté de faire rayonner la profession d'ingénieur forestier au Québec. Les ingénieurs forestiers du Québec ont perdu un collègue exceptionnel, et le travail qu'il a accompli tout au long de sa carrière nous rappelle que ses convictions et sa vision ont permis de faire avancer la profession.

Pour obtenir plus de détails sur les récipiendaires des distinctions 2014 de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, visitez le : <http://www.oifq.com/fr/actualites/distinctions-de-l-ordre/>

-30-

Source :

Vincent Chamberland, ing.f.
Coordonnateur aux communications
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
Tél. : 418 650-2411 poste 102
Vincent.chamberland@oifq.com